Aux Radicaux et Radicaux-Socialistes

Le despotisme étroit des sectes, le fanatisme confessionnel, la France soumise à Rome, le mépris des miséreux et des humbles, l'égoïsme des boycotteurs, du capital et de la sacristie, l'impôt doux aux riches et lourd aux pauvres, l'école républicaine confisquée par les ignorantins et les facultés savantes sous la tutelle des évêques et des jésuites, la France aux calotins; tout cela c'est la Réaction, c'est le Cléricalisme, c'est la Concentration républicaine !

Votez contre la réaction !

Votez contre la Concentration républicaine !

LA CAMBRIOLE

Vers deux heures du matin, MM. Risbourg et Hébrad, merciers, demeurant boulevard Gambetta, 90, requirent, sur la place de la Liberté, où ils assuraient leur service les agents Glorieux et Delannoy. Ces négociants avaient cru entendre, dans leur maison des bruits suspects.

Magasins, appartements et dépendances furent minutieusement visités et rien d'anormal ne fut constaté. Cependant, vers 5 h. 10 du matin, les mêmes agents recevaient l'information qu'environ une heure avant, c'est-à-dire, vers 4 heures, des malfaiteurs avaient brisé la vitrine de la boucherie-charcuterie Debruyne Georges, 18, rue de Lannoy, et s'étaient emparés d'un jambon. Les dégâts occasionnés s'élèvent à environ 500 francs.

Il semble qu'il s'agit de mêmes rodeurs de nuit, en quête d'un coup à faire, et que, probablement, l'intervention de la police à la mercerie Risbourg-Hébrand, a eu pour effet d'empêcher un premier cambriolage.

FRIGO LEBOSSÉ

Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, Douai

TOUS LES JOURS :

Ventes-Réclame à bon marché

Livraison à domicile

Prix spéciaux pour Restaurants

10.220

PEU GALANT PERSONNAGE

A la suite d'une scène de tapage et de violence qui s'est produite mardi soir entre 6 et 7 heures, un nommé Dufrumont Pierre, 25 ans, voyageur de commerce, demeurant à Wattrelos rue Jules-Guesde, 7, se serait livré à des violences sur la dame Telliez, née Vandeplassche Stéphanie, 51 ans, épicière, rue des Longues-Haies, 79, alors qu'elle se trouvait dans son magasin.

Pour coup et défaut de carte d'identité professionnelle, procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Dufrumont, lequel prétend avoir lui-même été frappé.

RENVERSEE PAR UNE AUTO

Hier matin, vers 10 heures, face au n. 153 de la rue des Longues-Haies, le jeune Bailly Jules, 6 ans, demeurant 169 de la même rue, en traversant la dite rue a été renversée par l'automobile 1253 D-5 conduite par M. Bayens Adolphe, 39 ans, représentant de commerce, demeurant rue du Collège, 95.

Le jeune Bailly conduit aussitôt au dispensaire Pierre-de-Roubaix, a reçu les soins de M. le docteur Richard. Il porte une légère blessure au bras droit et quelques contusions aux jambes. Le conducteur de l'auto était en possession de son permis de conduite. Une enquête est ouverte.

Les consommateurs avisés ne veulent pas de produits avec prime, car ils savent qu'ils paient la prime, mais ils emploient l'**HUILE DE TABLE DES CHARTREUX**, la plus douce et la meilleure.

Litre et 1/2 litre garantis. 10.252.

CIRCULATION ENTRE ROUBAIX ET LILLE

Les travaux de réfection du boulevard Jean-Jaurès à Roubaix ont repris pour être, cette fois, conduits à fin définitive. Cette grande artère étant interdite à la circulation il en résulte que la rue Verte, qui permet de gagner Roubaix à partir de l'entrée du Parc Barbieux, et, inversement de quitter Roubaix pour gagner le boulevard Mongy au Vélodrome, est très fréquentée par les automobiles.

Or, cette rue ne convient guère à une circulation aussi intensive, en raison de ses pentes rapides, et de son parcours sinueux. En outre, elle n'est pavée que sur une partie de sa largeur et est bordée de fossés profonds. La nuit l'éclairage y est très insuffisant.

Pour que la circulation y devienne moins dangereuse, et jusqu'au moment où l'avenue Jean Jaurès sera rendue à la circulation, nous invitons avec instance les automobilistes qui se rendent de Roubaix à Lille à ne pas emprunter cette route.

Qu'ils veuillent bien suivre les rails du tramway F jusqu'à la Grand'Place de Croix, et gagner ensuite le Grand Boulevard, soit à la hauteur du Vélodrome soit au lieu dit Le Sart.

Quant aux automobilistes qui se rendent de Lille à Roubaix, il conviendrait qu'ils s'imposent la règle de suivre le boulevard jusqu'à l'entrée du Parc Barbieux, et la prendre à droite la rue Verte, en s'interdisant l'itinéraire indiqué en premier lieu.

La circulation ainsi canalisée et se faisant à sens unique, serait rendue beaucoup plus facile

AMICALE DES TAILLEURS de ROUBAIX-TOURCOING et ENVIRONS

Les membres de cette société se sont réunis en leur local, 8, rue du Grand-Chemin, sous la présidence de M. J. Surentin, qui, en ouvrant la séance, fit part à la Commission de sa détermination de résilier ses fonctions de président actif. On procède donc à l'élection du renouvellement de la Commission qui se compose comme suit : Président fondonteur honoraire, M. J. Surentin ; président actif, M. Jules Deflandre ; vice-présidents : MM Dekieker et Marescaux ; secrétaire, M. Deleselle ; secrétaire-adjoint, M Delahaye ; contrôleurs, M. Vanoteghen ; Collecteur, M. Vetghe ; membres : MM. Jules Corman, A. Lampe, E. Hersens, E. Deblick, J. Vanmonsart, Surentin Emile.

Dès que fut proclamé le résultat du vote, le nouveau président, M. Deflandre, remercia la Commission de la confiance qu'elle lui accordait et l'assure de son entier dévouement. Il compte sur le concours de chacun pour le recrutement de nouveaux membres, puis lève la séance et fixe la prochaine réunion au lundi 8 juin prochain. Pour tous renseignements concernant la Société, s'adresser chez le nouveau président, M. Jules Deflandre-Petit, 56, rue des Fabricants.

La Commission

AVIS ET CONVOCATIONS

CHORALE FRATERNELLE DELEZENNE. — Vendredi 8 courant, à 20 heures, au local, répétition pour tous les pupitres. Le président compte sur la présence de tous les choristes pour mettre le nouveau chœur à l'étude.

SOCIETE CYCLISTE LES « AMIS DE LA PEDALE ». — Dimanche 10 mai, sortie sur Marbière et Mouscron. Fête cycliste organisée par le Vélo-Club Mouscronnois. Inauguration de leur fanion. Réunion à une heure, départ à une heure et demie fixe.

ANCIENNES ELEVES DE LA RUE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, réunion générale. Ordre du jour : Concert du 17 mai et autres questions importantes.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Daniel Derselle, rue de Toulouse, 29. — Odette Ghisse, rue de la Guinguette, 7.

PUBLICATIONS. — Charles Guilbert, employé d'hôtel à Roubaix et Delphine Laboue, femme de chambre à Rousset Vassé (Sarthe). — Maurice Warnitz, modeleur rue de Lannoy, 502 bis et Marguerite Vandeveldé, confectionneuse à Mouveaux. — Paul Voreux, miroitier, à Armentières, et Marie Verdoucq, sp. quai de Lorient, 15. — Désire Cocheteux, camionneur, rue de Naples, 33, cour Laureyns, 1 et Marie Rolet, piqûrière, rue Foucault, 9. — Eloi Renard, piqueur de travaux, rue Turgot, 58 et Berthe Meurisse, visiteuse, rue Duflot, 35. — Marcel Desauw, presseur à Wasquehal et Marcelle Deschamps, piqûrière, rue du Cartiny cour Ste-Dominique, 4. — Henri Dumont ébéniste, à Lille et Yvonne Thienpont, confectionneuse, rue Jacquard, 92. — Robert Marache, employé, rue Claudée Lorrain, 85, et Germaine Peers, dactylographe rue Claude Lorrain, 13. — Henri Vanaverbeck, couvreur rue St-Amand, 49 et Germaine Ornelis, bambrocheuse, rue des Longues-Haies 123. — Georges Clarisse électricien, rue des Anges, 41 et Antoinette Alloncius, sp. rue de l'Alma 79.

DECES. — Jean Quivron, 3 jours, Boulevard de Strasbourg, 10. — Amélie Kerckvoorde, veuve Gissalaire, 68 ans, rue de Barbieux, 35. — J.-B. Goffette, 69 ans, rue Philibert Delorme, 3. — Jean Delevar, 49 ans, rue Ste Thérèse, 61. — Charles Verbeke, 80 ans, rue Léon Allard, 24. — Albert Guerct, 1 an, rue de Lille, 77. — Auguste Labeeuw veuf Neirynck, 82 ans, rue Voltaire, 144.

WATTRELOS

AMICALE LAIQUE DU PLOUYS. — A l'occasion du départ prochain sous les drapeaux du Président de l'Amicale, M. Jean Bruneel, le Comité a décidé d'organiser une réception suivie d'une petite soirée intime et qui auront lieu samedi à 19 heures.

A cette réunion, le secrétaire rendra compte de la gestion et de l'action de l'Association depuis sa réorganisation. Il indiquera également le programme que la Commission se propose de réaliser pendant l'année scolaire 1925-1926.

La Commission.

ENFANTS DE LA LYRE. — Aujourd'hui vendredi, à 20 heures, répétition générale au local, « Café de la Cloche ».

CROIX

FUNERAILLES. — Hier matin, à 9 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Camille Brouck, lieutenant honoraire du corps des sapeurs-pompiers, décédé à l'âge de 73 ans. Parmi le cortège figuraient la compagnie de Croix et les délégations de Roubaix avec le capitaine honoraire Henri Pardoen, le lieutenant Delannoy. Remarqué en outre les délégations des Sauveteurs du Nord, de la Musique municipale, des Trompettes de Croix, de l'Union chorale. On remarquait dans l'assistance MM. Telliez, maire ; Bicheyre, commissaire de police ; les gardes champêtres ; Maillet, secrétaire général de la Mairie ; Coustenoble, directeur des travaux municipaux au cimetière.

M. Malice, capitaine honoraire et M. Vilquin, président des Sauveteurs du Nord, ont retracé la vie du défunt.

WASQUEHAL

Après le terrible drame de famille

FUNERAILLES DE LA VICTIME

Les funérailles de Mlle Réady, la malheureuse victime de l'horrible crime que nous avons relaté, auront lieu samedi matin, à 9 heures, Réunion à la maison mortuaire.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la fabrique de laveuses mécaniques de M. G. Mahieu, rue de Tourcoing, l'ouvrier Arthur Dupont, âgé de 66 ans, a été blessé par une lame de scie à ruban qui s'est brisée ; l'ouvrier s'est ainsi fait une plaie transversale de la main gauche nécessitant un repos de trois semaines. Docteur Harlet.

— Travaillant pour le compte de l'entreprise Venot-Peslin, aux chantiers de Saint-Gobain, l'ouvrier monteur Omer Dumont, 24 ans, 26, rue du Nord, à Croix, a reçu une bavure de rivet sur le bras gauche et s'est fait une brûlure de l'avant-bras gauche nécessitant une incapacité de travail de 15 jours. Docteur Butin.

A LA FANFARE. — Samedi 9 février, répétition générale. Communication importante à faire aux musiciens. Présence indispensable, y compris les tambours et clairons.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui vendredi, de 9 à 11 heures, à la mairie, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement.

STATISTIQUE DE L'ETAT CIVIL. — Au cours du mois d'avril écoulé, le bureau de l'état civil a enregistré 14 naissances dont 2 illégitimes, 5 décès ; 4 transcriptions de décès, 2 reconnaissances. Il a en outre été procédé à six mariages.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Monique Delannoy, place de la République, 12 ; Julien Lips, rue de Marcq.

Publications. — Charles Rumfels, menuisier, rue Eugène-Guillaume, 24 et Pauline Desmettre échantillonneuse à Tourcoing.

Décès. — Palmyre Réady, 15 ans, rue du Haut-Vinage, 26 ; Jules Réady, 32 ans, canal « La Marque ».

TOUFFLERS

PRIMES D'ALLAITEMENT. — Les primes d'allaitement ainsi que les allocations aux familles nombreuses sont payables dès aujourd'hui à la Perception de Lannoy.

LEERS

FIEVRE APHTEUSE. — A la suite d'un nouveau cas de fièvre aphteuse, le territoire déclaré infecté est étendu à toute la partie délimitée par l'Espierre, depuis le Pavé de Wattrelos jusqu'à la frontière belge ; la frontière belge jusqu'à la route de Néchin, à Roubaix ; la route de Néchin à Roubaix jusqu'au Buisson ; la rue du Buisson et le pavé de Leers à Wattrelos jusqu'à l'Espierre.

CYSOING

ARRETE MUNICIPAL. — Le maire de la commune de Cysoing, considérant qu'à la suite des opérations électorales, qui ont eu lieu le 3 Mai, pour la nomination du Conseil Municipal, trois conseillers municipaux, sur les 21 auxquels a droit la commune à raison de sa population, ont obtenu la majorité absolue : qu'il y a lieu, dès lors, de procéder à un scrutin de ballottage.

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 30,

Vu l'arrêté préfectoral du 14 Avril 1925.

Arrête art. 1. — Les électeurs de la commune de Cysoing (1re section) sont convoqués, le dimanche 10 mai prochain, à l'effet de procéder à la nomination de 18 conseillers municipaux.

Art 2. — Le scrutin s'ouvrira, à la mairie, à huit heures du matin et sera clos à 6 heures du soir.

CAISSE D'ÉPARGNE. — M. le Sous-Caissier est informé que le maximum des dépôts des livrets est élevé à 1.500 au lieu de 5,000, avec intérêt de 4.25 %. L'excédent de 5.000 n'a donc plus à être retiré.

Tous les livrets présentés pour une opération quelconque devront être retenus pour règlement.

MARCHE HEBDOMADAIRE. — Beurre 13 à 14 fr. le k.; œufs 0.40 ; pommes de terre 0.70 le k. ; salades 0.75 l'unité ; choux-fleur, 3 fr. pièce.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Bury Michel, rue Gambetta, 20. — Bomart France, rue de Lille, 42. — Olivier Marcel, 26, rue de Saint-Amand. — Deleureuse Céline, cour Delobel. — Dujardin Marcel, 11, rue Jacquart. — Lemaire René, 30, rue de Lille. — Lebacq Gisèle, 44, rue de Lille. — Fourmentraux Jean, 15, rue Jacquart. — Uytterhaeghe Marcel, 1, ruelle Delaplanque. — Masselot Odette, ruelle du Cimetière — Bélair Louis, 10, rue St-Amand.

Publications. — Delecourt Paul, ouvrier imprimeur, 37, rue Thiers, et Germaine Desar, couturière, à Bachy. — Coussement Arthur, tisserand, 1, rue de la Pompe et Delerue Aimée, tisseuse, 42, rue Colbert, à Ascq.

Décès. — Ledhui Maria, ménagère, épouse de Auguste Dupire, 32, rue de la Pompe, 72 ans.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville

— Téléphone 9-85 —

La décision du Parti Socialiste pour l'Union des Gauches

L'assemblée générale de la section de Tourcoing du Parti socialiste a adopté la décision suivante :

« Considérant que la situation électorale s'est aggravée par l'absence de contact entre les groupes de gauche, dûes à des causes indépendantes de la volonté du Parti socialiste ;

Etant donné les démarches faites par la Solidarité Républicaine et ses tentatives de conciliation tardives en vue de la campagne du second tour ;

Le Parti socialiste regrette que malgré sa bonne volonté, une solution en vue d'une coalition au second tour n'ait pu aboutir plus vite et nous ait conduit jusqu'à l'avant-veille du scrutin ;

Désireux toutefois de centraliser les forces démocratiques sur une liste commune en vue d'obtenir la victoire :

Le Parti socialiste accepte les engagements de la Solidarité Républicaine qui, après un échange de vue entre le Comité électoral du Parti socialiste, animé d'un commun désir de chasser la réaction de l'Hôtel de Ville de Tourcoing, est tombé d'accord en vue de la constitution d'une liste d'Union des gauches sur les bases suivantes :

1° Seize sièges, dont deux adjoints, seront accordés au Parti socialiste et vingt sièges à la Solidarité Républicaine ;

2° Il sera accordé à chaque Parti un nombre de délégués sénatoriaux proportionné au nombre des sièges ;

3° Chaque parti présentera ses candidats, dont les noms ne seront pas discutés ;

4° Les adjoints seront désignés par les partis respectifs ».

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Chez M. Joseph Decock, constructeur, 6, rue de Chatons, un manœuvre, Paraz Marcel, 31 ans, rue de France, 123, à Roubaix, en procédant au démontage d'une courroie, s'est fait des plaies contuses à la main droite et s'est fracturé les deux os de l'avant-bras droit, 2 mois.

— A la filature de M. Henri Robbe, 35, rue de l'Amiral-Courbet, , un chargeur de cardes, Emile Ameye, 71 ans, rue de Normandie, 66, a reçu sur le pied droit, un tourillon de déclenche : contusion et fracture du gros orteil, 3 semaines.

Samedi 9 Mai 1925

? ? ?

Grand Bal du Conscrit

à 8 heures, dan sla grande salle de la Maison du Peuple, 105, rue Jean-Jaurès, à Tourcoing.

Ohé ! Jeunes Gens et Jeunes Filles,

Ohé ! Conscrits avec vos parents et amis,

TOUS AU BAL organisé par l'Union Amicale des Conscrits de Tourcoing et environs.

On dansera jusqu'à minuit.

Brillant orchestre, danses modernes, derniers succès. Prix d'entrée : 1 fr. 456

HARMONIE MUNICIPALE

Ce soir à 19 h. 45, répétition générale.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Andrée Demester, rue Nationale, 122. — Andréa Craeye, rue Serpentine, 31. — Marie-Louise Leplat, rue Commandant Driant 38. — Madeleine Maquette, rue d'Ostende, 52. — Thérèse Ducouiombier, rue d'Angers, 18.

PUBLICATIONS. — Robert Deschamps, soigneur à Mouscron, et Philomène Vandewalle, soigneuse, rue de Soissons, 166. — Albert Lefebvre, emp. Cce, rue de Guisnes, 65, et Madeleine Amoris, sp, rue Pl Seau, 476 — Henri Dumont, préposé d'octroi, à Lille, et Marthe Desnouiet, dévideuse, rue de Gand, 389 — Henri Debosschère, entrepreneur, rue de la Marlière, 50 et Julia Demaré, sp, à Mouscron — Marcel Levecque, dessinateur, à Mouvaux et Renée Huart, dactylo, rue Hippodrome, 150. — Fernand Debal, menuisier, rue des 3 Pierres, 417 et Marcelle Leglaye, employée, rue Luxembourg, 45 — Marcel De Bels, boucher à Tourcoing et Marguerite Noyez, ménagère à Wevelghem. — Emile Lalleman, téléphoniste, rue du Jura, 66 et Rachel Simoens, confectionneuse, rue de Metz, 65.

DECES. — Eugénie Courcelle, 58 ans, rue Chêne Houpline, 115. — Polidore Roose, 71 ans, rue Brun Pain, 160. — Jean Lecoutre, 52 ans, rue Nationale, 192. — Maria Taverne, 69 ans, rue Dupleix, 11. — Louise Ferrant, 75 ans, rue d'Havré, 3. — Marguerite Deletombe, 14 ans, rue Nationale, 122.

LILLE

Elle voulait mourir

UNE MALHEUREUSE MALADE, A TENTÉ DE SE TRANCHER LA GORGE

Dans la soirée de mercredi, vers 19 heures, Mme Baert née Marie Thibaut, 44 ans, domiciliée rue du Calvaire 49, a tenté de se suicider en se portant un coup de couteau de cuisine à la gorge, se faisant ainsi une large plaie.

Son mari employé au chemin de fer, rentrant à ce moment, a trouvé sa femme évanouie derrière la porte d'entrée de sa maison.

Un docteur mandé en hâte, a donné des soins à la malheureuse femme qui a été transportée dans un état grave en une clinique privée de l'Avenue St-Maur. Mme Baert est anurasthénique. Mercredi matin, elle avait déjà cherché à en finir avec la vie en se jetant sous une auto de passage.

LE COIN DES ACCIDENTS

LES JEUX DANGEREUX

Le jeune René Vandenbeele, 5 ans, demeurant rue du Faubourg des Postes prolongée, 37, à Lcos, en jouant dans la cour de l'école libre, rue du Transvaal, a eu la cuisse droite fracturée. Des renseignements recueillis, il résulte que l'enfant était monté sur une porte démunie de charnières, uniquement maintenue par une barre de bois. Sous le poids de l'enfant, la porte se démonta et tomba sur lui. Le docteur requis a pansé le blessé qui a été ensuite transporté en voiture d'ambulance à l'hôpital St-Sauveur.

AU VOLEUR !

L'INDELICATE PRESSEUSE

Pour vol avec effraction d'une somme de 90 fr., au préjudice de la dame Fernande Andenberghe, demeurant 68, rue Fontenoy, la nommée Jeanne Vandentorren, 21 ans, presseuse, demeurant en garni, même adresse, a été arrêtée et déférée au Parquet.

LE MAUVAIS COPAIN

Pour vol d'effets et de papiers d'identité, plainte a été déposée par M. Tanko Bogoslaw, 21 ans, argentier d'hôtel, demeurant place de Rihour, 4, sujet serbe, contre le sujet polonais Henri Plateski, 25 ans, en fuite depuis le 1er courant et avec lequel il partageait sa chambre.

UN JOLI COUP DE FILET

Continuant patiemment ses inestigations sur les vols commis récemment dans plusieurs magasins, M. Lesage commissaire de police du 4e arrondissement, a procédé à l'arrestation du couvreur Charles Coryn, 20 ans, demeurant 54, rue du Fg des Postes inculpé de complicité de vol par recel.

Et il paraît que ce n'est pas encore tout !

PETITES NOUVELLES

CACHEZ VOUS ! — Le musicien ambulant Charles Hoffmann, 62 ans, et sa fille Elisa, 15 ans, tous deux domiciliés dans une roulotte en stationnement, rue Jeanne Hachette, ont été appréhendés et déférés au Parquet, pour outrage public à la pudeur, commis dimanche rue du Faubourg de Béthune.

DOUAI

INDELICAT COUVREUR

Louis Poulain, 20 ans, couvreur, demeurant place Maugin, 19, a été arrêté pour avoir volé du vieux zinc qu'il a revendu au ferrailleur Ployart, domicilié à la porte de Lille. Le couvreur indélicat a été déféré au Parquet.

L'IVRESSE TAPAGEUSE

En complet état d'ivresse Marcel Marie, 36 ans, demeurant à Leforest, déambulait rue Martin du Gard et causait du scandale. Les gendarmes l'ont gratifié d'un procès-verbal.

TROUVAILLES

M. J.-B. Carpentier, 38, rue des Ecoles, a trouvé rue de Bellain, une montre en or de dame qu'il a remise à Mlle Debaumy, caissière à qui elle appartenait.

— Mlle Suzanne Roger, receveuse sur l'autobus Douai-Hénin-Liétard a trouvé un sac à main contenant une certaine somme d'argent. Elle le tient à la disposition de la propriétaire.

LE TROTTOIR AU PIETONS

Henri Englebert, mineur et Laurent Wanwzynisk, journalier, domicilé à Douai, ont été l'un et l'autre gratifiés d'un procès-verbal pour avoir circulé à vélo sur un trottoir interdit aux cyclistes.

VAGABOND

Stanislas Kimmel, 24 ans, sujet polonais, sans domicile et sans moyen d'existence a été arrêté pour vagabondage.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE

EN DEFAUT.— L'ouvrier verrier polonais Jean Ziarkawski, 17 ans, a fait l'objet d'un procès-verbal pour défaut de certificat d'immatriculation d'étranger.

BOUVIGNIES

VIOLENCES.— Mme Charles Faire, née Marie Dauchy, demeurant rue du Petit-Pavé, a porté plainte pour voies de fait contre un de ses voisins.

FLERS-EN-ESCREBIEUX

VOL DE ZINC. — Plainte a été déposée contre J.-B. Urbain, qui se serait approprié des feuilles de zinc arrachées par la tempête d'une maison sise rue de la Briquette et appartenant à la Compagnie des Mines de l'Escarpelle Urbain se défend d'avoir commis ce qu'on lui reproche.

FLINES-LEZ-RACHES

LE VIOLENT VOITURIER. — M. Henri Decq, matelassier rue du Pire, au hameau de Montreuil a porté plainte contre Ernest Delemme, voiturier, pour voies de fait, bris de clôture et menaces.

VALENCIENNES

AU PARQUET

Condamné à 15 jours de prison, pour outrages à agents, la police denaisienne a arrêté le sieur Jean Kazmaczak, 21 ans journalier qui a été conduit à la maison d'arrêt pour y purger sa peine.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

RAISMES

COUPS. — Rue du Plouich, un nommé Eisemberg, ouvrier peintre, a voulu pénétrer dans la chambre occupée par Glowaski. Il entendait en passant qu'on ny parlait de lui. Alexandre Krzywinski, peintre, qui se trouvait là, voulut l'expulser, il en résulta un corps à corps pour et Krzywinski une dent cassée. Il a reçu aussi, de la part de l'amie d'Eisemberg un coup de balai sur la tête.

Saisie des faits, la gendarmerie s'est rendue sur les lieux pour ouvrir une enquête.

A LA FOSSE SABATIER. — Au vestiaire de la fosse Sabatier, Michel Langezo, 30 ans, demeurant rue du Bois-Saint-Jean, se servait pour enfermes ses vêtements du même coffre que Ilas Ruscak, 23 ans, demeurant coron Diéville. Il y a quelque temps, Ruscak a changé de coffre, mais n'a pas rendu la clef à Langazo sous prétexte qu'il l'avait perdue et il vient de disparaître du coffre ses habits « de ville», ses papiers et une somme de 150 francs.

Il soupçonne Ruscaq chez qui les gendarmes n'ont rien trouvé et qui proteste contre l'accusation dont il est l'objet.

SARS-ET-ROSIERES

UNE JOLIE FAMILLE. — M. Clément Flamme, 32 ans, domestique de ferme, a été abandonné par sa femme, qui s'est retirée chez sa mère emmenant avec elle ses deux enfants.

Vers 20 heures Flamme fit une démarche près de sa compagne pour l'amener à reprendre la vie conjugale. La belle-mère s'y opposa.

Une querelle s'éleva, à laquelle se mêlèrent la belle-sœur et le fiancé de celle-ci, un sieur Louis Benoit, ferblantier à Saméon. Flamme et Benoit s'empoignèrent et Benoit asséna sur la tête de son futur beau-frère plusieurs coups de bâton, qui lui firent d'assez sérieuses blessures.

Flamme, après avoir reçu les soins d'un docteur, a déposé plainte à la gendarmerie, qui enquête.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAUDRY

GRAVE ACCIDENT DE TRAVAIL. — Un mécanicien de la Compagnie des chemins de fer du Cambrésis, M. Pierre Corbeaux, 59 ans, domicilié à Guy (Aisne) était occupé au dépôt des machines de la gare de Caudry à changer un ressort cassé à sa locomotive.

L'ouvrier avait soulevé la machine à l'aide d'un cric et s'était glissé en dessus pour effectuer la réparation. A un moment donné le cric s'échappa et la machine, en retombant, blessa l'ouvrier dans les reins et à la jambe gauche. Le blessé a été soigné à son domicile par le docteur Capart, de Montbrehain. Il devra subir une longue incapacité de travail, sans préjudice des complications qui pourraient se produire.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

AGRESSION NOCTURNE SUIVIE DE VOL.— Dans la soirée, vers 10 h. 30, Antoine Lamber, 21 ans, mineur et Joseph Toth, 29 ans, garçon-boulanger, à Rouvroy-Noumea, se rendaient par le chemin de terre à Méricourt, lorsqu'arrivés près de la briqueterie ils furent assaillis par trois individus qui leur portèrent à la tête des coups de matraques, et tandis qu'ils gisaient à terre à demi-assommés, les fouillèrent et enlevèrent à Toth, seul muni d'argent, une somme de 1.500 francs placée dans la poche intérieure de son veston et une autre de 190 francs dans une poche de son gilet. La gendarmerie prévenue, a ouvert une enquête.

ARRESTATION. — La police a mis en état d'arrestation la jeune Polonaise Aniela Sien Montkowska, 18 ans bonne chez Mme Lewis Wilfred, épicière, rue de la Taillerie, pour vol au préjudice de sa patronne, de diverses marchandises, d'un bracelet en argent et d'une somme en numéraire, le tout évalué à 300 fr. environ. La jeune voleuse a été déférée au Parquet et écrouée.

VICTIME D'UNE EXPLOSION D'OBUS.— On a amené à l'Hôpital Saint-Jean, le Polonais Joseph Szezertinski, 40 ans, blessé grièvement à la main gauche à la suite d'une explosion d'obus, dont on ignore les causes exactes.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

ABLAIN-SAINT-NAZAIRE

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Le nommé Balavoine Aime s'est blessé au doigt de la main gauche en travaillant au chantier de Notre-Dame de Lorette. Il devra prendre un repos de 15 jours.

BUISSY

PLAINTE POUR COUPS. — M. Arthur Bruquin, 50 ans, cultivateur à Buissy, a porté plainte à la gendarmerie contre M. Amédée Lestocquart 52 ans, cultivateur dans la même localité qui, dans un café où il l'avait fait appeler, se serait jeté sur lui et lui aurait porté des coups. M. Lestocquart nie les faits qui lui sont reprochés. Une enquête a été ouverte.

BETHUNE

ARRETE POUR ATTENTAT AUX MŒURS. — On a amené hier au Parquet de Béthune le nommé Jean Mateiski, 24 ans, mineur rue du Canada à Bruay-en-Artois, arrêté pour attentat aux mœurs sur une fillette. Après un bref interrogatoire du juge d'instruction, le triste individu fut écroué à la maison d'arrêt.

ESCROC RECHERCHE. — Sur mandat du Parquet de Béthune, on recherche un Algérien nommé Hadjed Mohamed 20 ans environ, manœuvre à Sallaumines, qui se fit prêter la somme de 400 francs, devant notaire à Lens, mais signa l'acte d'un faux nom Hadjed Mohamed, qui fut identifié, a pris la fuite. Il est activement recherché pour faux et escroquerie.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

BRUAY-EN-ARTOIS

UN MAÇON A TROIS DOIGTS ECRASES. — En soulevant une dalle de W.-C. pour la placer au-dessus de la fosse de vidange, l'apprenti maçon Jules Dhénin 17 ans, demeurant à Bruay, rue Coquel, occupé pour le compte de l'entreprise Vandevalle, dans un chantier de la cité 10, a eu trois doigts de la main droite écrasés sous cette dalle. Il a reçu les soins du docteur Damiens.

UN TERRASSIER BLESSE. — Plusieurs ouvriers de l'entreprise Vandewalle étaient occupés dans un chantier de la cité 33 à charger de la terre dans des wagonnets placés sur une voie légèrement en déclivité, lorsque l'un d'eux, Cyrille Doom, 32 ans, demeurant rue de la République, fut atteint à la tête par les wagonnets en chargement sur la même voie, dont la cale avait cédé et qu'il n'avait pas eu le temps d'apercevoir. Souffrant de plaies contuses multiples du cuir chevelu, siégeant principalement dans la région occipito-pariétale droite et gauche, l'ouvrier dut recevoir aussitôt les soins d'un docteur, M. Castelain, qui ordonna un repos immédiat et complet pendant 20 à 30 jours.

BILLY-MONTIGNY

VOL AVEC EFFRACTION. — Dans la nuit du 5 au 6 mai, d'audacieux cambrioleurs ont fracturé un carreau à la vitrine du nommé Sykora François, cordonnier, route Nationale, à Billy-Montigny, et ont dévalisé l'étage estimé 1100 francs. La gendarmerie, informée, a ouvert une enquête qui, espérons-le, permettra de découvrir le ou les auteurs de ce méfait.

BETHUNE

VOL D'UNE PAIRE DE DRAPS.— Mme Josien née Aimée Tartar, 26 ans, ménagère, au hameau de l'Ecluse, avait mis à sécher son linge dans une pâture près de son habitation. Quand elle voulut le reprendre, elle constata qu'une paire de draps avait disparu. Elle éprouva un préjudice de 80 francs. Sur plainte la gendarmerie enquête.

ARRESTATION. — Les gendarmes ont surpris et arrêté pour flagrant délit de vol le nommé Benoit Poulon, 47 ans, maçon, demeurant à Ames. Pour parfaire son salaire, il a déclaré, il s'approvisionnait de oommes de terre au silo appartenant à M. Auguste Delsert, 2 9ans, cultivateur à Robecq, et qu'il revendait ensuite sur le marché de Lillers.

Poulon accuse déjà sept condamnations pour vols. Il a été conduit à Béthune et écroué à la prison

FOUQUIERES-LEZ-LENS

VOL DE LEGUMES ET BRIS DE CLOTURE. — Dans la nuit du 4 au 5 mai, le nommé Pirardello Giacomo, sujet italien, 32 ans, a été surpris à voler des légumes dans le jardin de M. Flament Georges, route Nationale, à Fouquières-les-Lens après avoir cisaillé les fils de fer de clôture. La gendarmerie de Billy-Montigny, informée, mit ce triste individu en état d'arrestation : il a été transféré devant M. le Procureur, à Béthune.

GRENAY

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Noël Julien, Legrand Léon, Richez Elisée, Sczesciak Joseph, Bonnaire Maurice, Rouart Georges, Roger Gaston, Kwasny Valentin, Sohier Victor, Hanon Aristide, Bernard Aurèle, Rolos Charles, Tassin Alexandre, Bourez Emile, Bourr Edouard, Galet Fortuné, Vergote Augustin, Lefebvre Louis, Viseux Zéphyr, Leclercq Fran-

EN BELGIQUE

HERSEAUX

ETAT CIVIL. — Naissances. — Georget Delplanque, rue du Crétinier.

Publications. — Paul Houssemane et Jeanne Dupont. — Maurice Leman et Clémence Bracaval. — Jean Vachey et Flore Dumortier. — Alphonse Vanhede et Yvonne Verougstraete.

Décès. — Charles David, 54 ans, rue de la Carbe le. — Louis Carbonnel, 78 ans, Chaussée des Ballons — Jules Bonte, 64 ans, Impasse des Sapeurs. — Omer Delberghe, 18 ans, rue Broche de fer. — Jeanne Vandaele, 16 ans, rue du Petit Tourcoing — Jeanne Vantomme, 6 mois, rue du Petit Tourcoing.

LA VIE OUVRIERE

CHEZ LES VERRIERS

A propos d'une circulaire de la Société Française des Verreries de la Scarpe

Quelques réflexions d'un homme de métier

La Société Française des Verreries de la Scarpe, fait en ce moment une émission au pair de 8.000 actions de 500 francs ; la circulaire livrée à la publicité, est accompagnée d'une note, dont nous croyons, en notre qualité de technicien, devoir dénoncer les inexactitudes, celles-ci n'ayant d'autre but que d'obtenir les capitaux nécessaires à la transformation technique de la verrerie à vitres de Marchiennes, et à l'installation du système d'étirage Fourcault, en remplacement du système à la bouche.

Premièrement, il est dit dans cette note qu'en France, l'industrie du verre à vitres continue, dans l'ensemble, à utiliser les vieux procédés empiriques du soufflage humain. Elle est, de ce fait, tributaire d'une main-d'œuvre d'autant plus exigeante qu'elle est moins abondante et qu'elle nécessite un long apprentissage.

A ceci nous répondrons que c'est le patronat verrier qui est au contraire tellement exigeant que depuis deux années, 4 verreries ont fermé leurs portes, laissant libres environ 400 verriers, qui ont préféré s'occuper dans d'autres industries que d'offrir leurs services aux verreries en activité.

Qu'a-t-on fait pour le verrier, qui exerce un des plus pénibles et absorbants métiers qui soient, pour ce malheureux, qui, usé avant l'âge, est forcé, à 50 ans, d'abandonner le métier et de végéter les quelques années qui lui restent à vivre ? On n'a rien fait. On n'a pas amélioré l'hygiène des verreries, où règne une atmosphère surchauffée, faite des fumées sulfureuses qui se dégagent des fours.

Et à cela vient s'ajouter le travail de nuit !

Exigeants les verriers ? Que l'on compare leur existence à celle de MM. les patrons et actionnaires.

Voyons ce que dit encore la note :

Parmi les rares procédés mécaniques entrés dans le domaine industriel, le procédé d'étirage Fourcault, inventé en Belgique est considéré comme absolument au point. Il permet de fabriquer directement le verre en feuilles, et d'atteindre sans difficulté des dimensions et des épaisseurs pratiquement irréalisables par le soufflage à la bouche : grâce à l'économie de la main-d'œuvre et de combustible, le prix de revient moyen des produits subit une diminution de quelque 35 %.

Prouvons encore l'inexactitude de ce qui est énoncé plus haut :

Le système Fourcault d'étirage est en effet une invention qui nous vient de Belgique. On sait que ce